

Compte rendu de la séance du 19 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le **19 DECEMBRE** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
THIBAUD ALAIN, COLLET GILLES, LEGRAND OLIVIER, VARIN ROMAIN, FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, PASQUIER LAETITIA, LESCURE MAGALI

Ont donné procuration Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
DELEVILLE KARYNE A DONNE PROCURATION A COLLET GILLES
TREBUCHET ARNAUD A DONNE PROCURATION A THIBAUD ALAIN

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
TREBUCHET ARNAUD, LAPRADE DANIEL

Monsieur COLLET Gilles a été nommé secrétaire de séance

ADOPTION DU PROCES- VERBAL DU 31 OCTOBRE 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (dont 2 pouvoirs) adopte le procès-verbal du 31 octobre 2022.

TROTTOIR RUE DE MORMANT ET CARREFOUR

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (dont 2 pouvoirs) accepte la demande de subvention qui pourrait être octroyé par l'état de 160 000€ (sur 230000€ engagés). Un début de travaux qui serait prévu pour le 10.01.2023.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (dont 2 pouvoirs), présente ses encouragements pour la prise de poste.

REPLACEMENT FENETRES ET PORTES SALLE ASSOCIATIVE

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), accepte la demande de subvention auprès de l'état pour le remplacement des portes et fenêtres. La Mairie se rapproche d'ID77

REPLACEMENT FENETRES ET PORTES SALLE PARTIE HAUTE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), accepte la demande de subvention auprès de l'état pour le remplacement des portes et fenêtres, de la salle qui se trouve au-dessus de la mairie.

REFECTION TROTTOIRS RUE CHAPELLE GAUTHIER ET RUE FONTAINEBLEAU

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), accepte la demande de subvention du département, qui sera transformer en voie douce (haies, herbes)

BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), l'affectation à hauteur de 25% sur les budgets prévisionnels investissement, commune, assainissement, eau commune et Phi 200.

DEMANDE DE MODIFICATIONS DES BUDGETS

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), accepte la modification des budgets comme suit :

- Commune Investissement : 35000€ affecté basse tension, financés par les comptes : Orange, Isolation, Eglise
- Commune fonctionnement : retrait de 5900 € de charges exceptionnelles, pour affectation de différentes sommes présentées au conseil
- Assainissement fonctionnement : Crédit du compte 66111 par le débit de 1000€ du compte 678 dû à la revalorisation des index

MOTION DE CRISE COMMUNE

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), accepte la délibération pour actés les hausses de prix et de la baisse des subventions qui pèsent sur les budgets des communes et le faire savoir à l'Etat.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE CRISENOY DU COMITE SYNDICAL DU COLLEGE DE MORMANT

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 1 pouvoir) (et 1 abstention) accepte la délibération pour le retrait de la commune de CRISENOY au comité syndical du collège de MORMANT demandé en 1995

MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), accepte la modification des statuts du comité syndical intercommunal du collège de MORMANT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs), s'abstient pour autoriser le président de l'intercommunalité de signer le Convention Territoriale Globale entre les communes de la communauté de communes de la Brie Nangissienne et la CAF ainsi que tout document afférent.

PNEU ENDOMMAGE

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (dont 2 pouvoirs) (et 1 abstention) accepte le dédommagement d'un administré pour le pneu de son véhicule endommagé lors des travaux de COLAS – rue de Bombon

QUESTIONS DIVERSES

- Poubelles jaunes
- Animation sur la commune (Nangis-lude) très appréciées

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE A ETE LEVEE A 21h24